SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1250100: exploitations forestieres

En vigueur au 01/10/2018 (Dernière actualisation de la page 05/02/2019)

Indexation de 0,43% en 10/2018.

En cas d'indexation en application des CCT sectorielles, seuls les salaires minimums sont indexés.

Pour le présent barème salarial, il n'y a jamais eu de salaires des jeunes ou d'âges de départ. Le barème salarial est supposé être d'application sans distinction d'âge. La CCT n°50 du CNT n'est pas d'application.

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 38h

1.1. ESSENCE: FEUILLUS

1.1.1. TRAVAUX: ABATTAGE

1.1.1.1. ESPECE D'ARBRE: TOUTES ESSENCES

Catégorie		
40/89	EUR/m3	3.72
90 et plus	EUR/m3	3.04

1.1.1.2. ESPECE D'ARBRE: PEUPLIERS

Catégorie		
moins de 120	EUR/m3	3.64
120/179	EUR/m3	2.11
180 et plus	EUR/m3	1.74
toutes catégories	EUR/m3	2.15

1.1.2. TRAVAUX: DECOUPE ET MISE EN TAS SANS CHARGEMENT

Produit de bois		
1a.Houppier, baliveaux et taillis	EUR/stère	8.79
1b.Qualité trituration	EUR/stère	8.79
2.Houppier peuplier	EUR/ton	8.36
3.Houppier et baliveaux	EUR/ton	6.74
4.Fendage avec aide mécanisée	EUR/stère	6.74
5.Découpage de grumes de peuplier avec aide mécanisée	EUR/m3	0.73

1.2. ESSENCE: RESINEUX

1.2.1. TRAVAUX: ABATTAGE

1.2.1.1. ESPECE D'ARBRE: TOUTES ESPECES (SAUF PIN SYLVESTRE)

Pour pelage forestièrement : augmentation de 20%.

Catégorie		Distinction	
		Catégories à la finition	Abattage devant ébrancheuse
30 et moins	EUR/m3	23.69	2.67
31/40	EUR/m3	15.20	2.67
41/50	EUR/m3	10.15	2.05
51/60	EUR/m3	7.75	2.05
61/70	EUR/m3	7.41	2.05
71/119	EUR/m3	6.74	1.68
120 et plus	EUR/m3	5.41	1.29

1.2.1.2. ESPECE D'ARBRE: PIN SYLVESTRE

Catégorie		
40/69	EUR/m3	6.07
70/89	EUR/m3	5.09
90 et plus	EUR/m3	3.38

1.2.2. TRAVAUX: DECOUPAGE NORMALE EN QUELQUE ENDROIT QUE CE SOIT

1.2.2.1. PRODUIT DE BOIS: TRONCES DE SCIAGE (cubage et recoupe de la pointe compris)

Catégorie		Endroit	
		En forêt	Sur chantier
60/89	EUR/m3	0.89	0.58
90 et plus	EUR/m3	0.58	0.39

1.2.2.2. PRODUIT DE BOIS: BALIVEAUX

Catégorie		Endroit	
		En forêt	Sur chantier
Résineux 40/80 (maximum 3 dimensions)	EUR/m3	6.07	10.15

1.3. ESSENCE: SALAIRE HORAIRE MINIMUM POUR LE TRAVAIL EFFECTIF

Catégorie		
Ouvriers non qualifiés	EUR/heure	10.74
Ouvriers spécialisés	EUR/heure	11.69
Ouvrier transporteur routier	EUR/heure	11.69